

## Discours

Le samedi 15 octobre 2022

### ALLOCUTION DE MONSIEUR JEAN CHRISTOPHE BOUISSOU VICE-PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE

\*\*\*

#### Inauguration de la station de sauvetage

\*\*\*

**15 OCTOBRE 2022**

Monsieur le Vice-président de la station de sauvetage de Vaitupa,

Monsieur le Président de la FEPSM,

Monsieur le maire de Faa'a ou son représentant,

Monsieur le Haut-Commissaire ou son représentant,

Monsieur le président du cluster maritime,

A tous les bénévoles qui donnent de leur temps, et toute leur énergie pour cet engagement de solidarité,

Chers amis,

C'est un plaisir pour moi d'être là aujourd'hui pour l'inauguration de la station de sauvetage en mer de Vaitupa.

Une inauguration est toujours un moment particulier pour prendre du recul sur le chemin parcouru, et réfléchir aux perspectives d'avenir au bénéfice de tous.

Le concept « FESPM » permet d'officialiser une chaîne de solidarité du monde de la mer préexistante. C'est un vrai réseau d'alerte par îles et atolls des cinq archipels de la Polynésie française qui s'intègre, en fonction de la création des différentes stations, à la chaîne opérationnelle du sauvetage en mer dont la coordination est effectuée sous la responsabilité du JRCC PAPEETE (*mission régaliennne de l'Etat*).

Depuis la conception de ce projet, et la création de la FESPM en 2009, le concept est d'adosser **les moyens privés** pour cette cause sociétale du sauvetage, à ceux engagés par l'Etat, le Pays et les Communes.

L'idée étant, partagé par tous, que dans le cadre d'une opération de recherche et de sauvetage, nous sommes tous concernés et l'ensemble des moyens maritimes doivent pouvoir être coordonnés efficacement et rapidement.

Cette solidarité autour des opérations de sauvetage doit pouvoir s'appuyer aussi sur des moyens nautiques de proximité compte tenu de notre immense espace maritime (11 millions de km<sup>2</sup>).

Pour autant, cette mission qui relève de l'Etat au titre de ces responsabilités est aussi une cause pour laquelle le Pays s'investit et partage un intérêt commun.

C'est ainsi que cette association, la FESPM, a pu voir le jour grâce à une collaboration active des services de l'Etat et du Pays.

A côté des moyens nautiques privés, le Pays s'est engagé dans un accompagnement, tant administratif, technique que financier, de cette association et notamment par :

- L'octroi de la reconnaissance d'intérêt général (*déductibilité des dons sur les bénéfiques imposables des entreprises*) ;
- Le financement conjoint avec l'Etat de la prochaine vedette de sauvetage de la station de HIVA OA ;
- La mise à disposition par la Direction de l'Agriculture (DAG) de la vedette actuelle de la station Hiva Oa ;
- La mise à disposition par la Direction des Ressources marines (DRM) de la vedette actuelle de la station de Vaitupa ;
- Un soutien technique et administratif (*DPAM et SAM*) par les services pour l'élaboration de référentiels de formations ;
- L'octroi de 2 contrats CAE au sein de la FESPM pour soutenir et assurer une continuité des actions.

Les subventions de l'Etat permettent notamment de financer les remboursements d'utilisation de carburant par des moyens privés lors d'opérations, mais aussi des financements pour la formation des bénévoles.

Le Pays n'a pas vocation à financer de manière permanente cette association, pour autant nos divers engagements démontrent à eux seuls notre conviction à contribuer et à soutenir cette belle initiative... et nous continuerons à accompagner vos actions en fonction des moyens et des structurations de vos stations.

La station de sauvetage de Vaitupa est l'une des structures de ce dispositif qui bénéficie de cet accompagnement et dont je suis heureux aujourd'hui de fêter son installation dans un cadre modernisé.

Leurs engagements sont considérables, constants et d'un grand dévouement. C'est une noble cause qui demande une implication de tout instant.

Aussi, je suis ravi d'être invité pour saluer publiquement votre courage et votre persévérance.

De cette station de sauvetage, on perçoit les perspectives d'avenir et les évolutions.

La mise à place d'un comité de suivi, souhaité par les autorités du Pays et de l'Etat, constituera, j'en suis convaincu, un partenariat efficace afin de pérenniser vos actions et les moyens associés.

Allons visiter cette nouvelle structure !

Je vous remercie.